

## A TRAVERS QUEBEC

Les Cours réunies de l'Ordre Indépendant des Forestiers du district de Québec donneront un banquet au Château Frontenac le 24 novembre à 8 h. du soir.

L'Union Musicale a lancé des invitations à la presse pour la messe traditionnelle de Ste-Cécile, qui sera célébrée pour la 31ème fois en l'église St-Jean Baptiste le dimanche 22 courant.

La Compagnie d'Exposition de Québec ne reste pas inactive. Elle a fait beaucoup de travail sans bruit depuis quelque temps, et nous espérons pouvoir bientôt faire connaître le résultat des négociations qu'elle poursuit en ce moment.

Nous avons déjà mentionné quelques uns des changements de personnel survenus dans son bureau de direction. Nous avons à ajouter à la liste le nom de M. C. E. Dubord, de Hardy & Dubord.

Les travaux de l'Electricité avancent assez rapidement, malgré le mauvais temps.

M. Badger est allé cette semaine à Cleveland, Ohio ; son voyage a trait aux achats du matériel du trolley.

La Compagnie du tramway de la rue St-Jean a refusé les \$5,000 que lui offrait l'Electricité. Elle demande \$18,000 pour son stock et son roulant, qui dans le moment sont sous saisie et annoncés en vente pour le 21 par ministère d'huissier.

On a singulièrement exagéré les dégâts causés par un récent éboulement de terre près de l'usine de la Compagnie Electricité au Sault Montmorenci. Les reporters portent souvent des verres grossissants. En somme, tout s'est borné à une érosion superficielle causée par les pluies, comme il en arrive presque tous les automnes. L'usine n'est nullement menacée, et il n'y a eu de brisé qu'une petite hutte en bois, ainsi qu'une partie de l'enveloppe en planches dont on avait recouvert pour l'hiver le tuyau de 6 pieds qui porte l'eau à l'usine.

La manufacture Harvey & Van Norman, rue St-Vallier, n'a pas été longtemps arrêtée à la suite de son incendie. Les assurances se sont élevées à \$5,000 sur le stock, et \$200 sur l'immeuble. Les opérations ont été reprises au bout de quelques jours.

L'ancien propriétaire, M. W. H. Polley, a quitte la manufacture pour en ouvrir une autre à son compte. Il a loué à cette fin les étages supérieurs des ateliers de M. J. A. Bélanger, marbrier, coin des rues Dorchester et St-Joseph, qui s'est réservé une partie de l'immeuble pour son exploitation. M. Polley est en train d'aménager ses ateliers. Son bureau sera au second, dans une grande pièce vitrée, et son outillage occupera trois étages, dont l'un mesure 104' x 64'. La nouvelle manufacture sera en opération dès le 1er décembre.

Le Savoy, capitaine Bélanger, est reparti mercredi pour l'île d'Anticosti avec

une cargaison de foin, d'avoine, etc. Ce sera son dernier voyage à l'île. A son retour, il entrera en quartier d'hiver à Indian Cove. M. et Mme Comettant étaient à bord du vaisseau et sont retournés à l'île.

M. Alb. H. Peters, qui est allé à Anticosti il y a une quinzaine de jours pour l'hiver, a trouvé, à son étonnement, la température trop belle pour la saison pour clore les travaux. Il rapporte les meilleures nouvelles de la colonie. La scierie n'a pas arrêté un instant depuis qu'elle a été mise en marche, et les chantiers de bois sont en opération depuis le 15 octobre.

Le Savoy, au lieu d'aller à Halifax porter le produit des pêcheries de l'île, est allé à Gaspé où il a trouvé à en disposer avantageusement. M. Comettant, qui faisait le voyage, a été magnifiquement accueilli à bord du *Constance*, qui se trouvait alors à Gaspé.

L'habitation du gouverneur sur l'île ferait envie à plus d'un riche citadin. Elle s'élève dans un joli endroit, ayant vue sur la Baie des Anglais dont l'amphithéâtre est assez spacieux pour loger une ville comme Montréal. C'est un grand pavillon de trois étages, à croupes croisées et très raides, ceinturé au rez-de-chaussée par une véranda de 10 pieds de largeur. L'entrée principale est protégée pour l'hiver par un grand portique vitré. On pénètre dans le vestibule, pièce spacieuse ornée d'un être monumental disposé en triangle, de manière à offrir trois feux, l'un dans le vestibule, les deux autres dans le salon et la salle à manger. M. Peters a expédié mercredi de très élégants trépieds en fer forgé pour supporter les buches énormes qu'on y jette toutes rondes. C'est un simple ornement, car la maison est chauffée par un excellent système à l'eau chaude, monté par P. P. Giguère de Québec. Tous les lambris sont en bois au naturel, d'une teinte plus sombre à la hauteur des cimaises. Les cloisons du plafond, profonds et découpés en diagonale, avec lourdes consoles ça et là, produisent une mise en scène tout à fait seigneuriale. Des salons on passe de plein pied dans une serre somptueuse, où il y a même un piano, en outre du piano et de l'orgue qui ornent le salon. La gauche du vestibule est occupée par les bureaux du gouverneur et des comptables de la colonie. En arrière du hall, se trouve une chambre noire où Mme Comettant, qui fait un peu de photographie en voyageant sur l'île, développe ses négatifs. Un escalier très léger, à trois paliers, conduit au second, dont la moitié est réservée aux appartements de M. Menier, le reste au gouverneur et à sa famille. Le troisième est divisé en cinq pièces spacieuses.

Pour être moins somptueuses, les autres habitations du village sont tout à fait confortables, et l'existence promet d'être charmante dans ce phalanstère d'un nouveau genre, où tout le monde travaille sans inquiétude. L'isolement de l'hiver est peut-être un peu à craindre. Pas de communications postales : ce n'est guère amusant. Ah ! mais, patientez un peu : l'avenir réserve peut-être une surprise agréable aux exilés d'Anticosti. On a déjà donné à entendre que le problème de la navigation d'hiver serait résolu par M. Menier.

## Lecture pour les dames

### MODE PARISIENNE

Parlons encore des manteaux, car ce sujet est indépuisable. On revoit de longs vêtements genre visite, ainsi que nous l'avons dit, c'est à dire à dos cintrés, devants droits et parties manches, faisant corps avec le manteau. Ceci est au moins raisonnable, et nous pouvons espérer être bien chaudement couvertes pour cet hiver, qu'on nous dit devoir être assez dur. Outre les draps unis, employés pour confection, il y a de beaux matelassés de soie, des velours sur fond de satin, des brochés et des broderies chenillées en grande largeur qui s'emploient pour confections. Tout cela est bien joli et très nouveau, par la disposition artistique des dessins. Pour manteau de grand style, on emploiera aussi la nouvelle moire, dont nos lectrices ont pu apprécier l'emploi comme grande toilette dans le dernier numéro. Les moires nouvelles sont mêlées de fils métalliques or, argent et en toutes teintes brillantes. Ces fils sont disposés de façon presque imperceptible en points lumineux, pas criards, d'une manière exquise. On en fera, non seulement des vêtements, mais encore des robes de grand style, notamment dans le style Valois qui doit disputer la vogue au style Louis XVI et aussi au style Louis XV, qu'il est fortement question de remettre en honneur.

Pour grand vêtement à porter, nous recommanderons le drap ziboline à longs poils, chaud et confortable. Le drap ziboline se fait en noir et en toutes couleurs à la mode : marron roux dont nous avons déjà parlé, réséda, gris, bleu marin et enfin en mélangée, variété très multiple dans ses diversités, car on en fait même à petites queues tissées dans l'étoffe. Les cols de manteaux se garnissent beaucoup de dentelle nuance ficelle, imitation de points de Venise et d'Irlande. Le même genre se fait en noir avec entre deux assorti.

Le métal n'orne pas seulement les soieries. On le retrouve dans les robes de lainage, assorti à la teinte du tissu.

A retenir, les étamines d'hiver, ainsi pointillées de métal. Du reste, pour grande toilette tous les tissus ajourés sur transparents de soie de couleur, assortie ou différente, auront beaucoup de succès. Pour porter constamment, on fait de ravissants lainages à petits quadrillés avec fleurettes, rayures ou de-sous courants, toujours disposés sur un fond de nuance unie, différent des dessins. On voit également de très grands dessins toujours sur fond uni. Cette étoffe sera surtout employée pour les jupes et ces jupes se porteront avec un corsage-blouse en drap velours de teinte unie. Le drap velours est un lainage à cotes veloutées. Ajoutons, afin que nos lectrices soient tout à fait renseignées, que les jaquettes se porteront beaucoup et assez longues, ainsi qu'il convient à un vêtement d'hiver destiné à tenir bien chaud et à être mis sur une robe en tissu épais. Citons pour finir deux ou trois nuances nouvelles qui seront à la mode : le bleu métallique, un gris champignon et un gris cendré très foncé.

—La Saison.

